

## Proposition de projet associatif 2017-2020

### 1- Le Groupement d'employeurs

- **Objectif** : Cf. présentation par ailleurs
- **Cibles** : toutes les structures employeuses adhérentes
- **Calendrier** : à monter sur la saison 2016-2017, pour une mise en œuvre en 2017 et un développement progressif tout au long de la durée du projet 2017-2020.
- **Moyens** : temps de travail des salariés FMA, subvention FMA de démarrage, puis autofinancement

### 2- La mise en œuvre du « zoom RH » (élaboration réalisée au printemps 2016)

- **Objectif** : améliorer/professionnaliser la gestion des ressources humaines et plus globalement le fonctionnement interne de la Fédération
- **Cibles** : salariés et membres du Bureau
- **Calendrier** : entamé dès l'été 2016, à approfondir tout au long de la durée du projet
- **Moyens** : temps de travail des salariés FMA, engagement du Bureau (Prés., VP Finances/RH)

### 3- La refonte au moins partielle des examens de fin de cycle

- **Objectif** : Faire des examens un moment plus riche pour les élèves, les parents., et responsabiliser tous les professeurs, tout en maîtrisant la charge induite en temps de travail et budget
- **Cibles** : toutes les structures adhérentes formatrices (et en direct les élèves, les parents, les jurés)
- **Calendrier** : à expérimenter partiellement sur le 1<sup>er</sup> cycle en 2017, pour envisager, dans la concertation avec les enseignants et écoles, des aménagements progressifs.
- **Moyens** : temps de travail de la directrice, engagement fort de la commission pédagogique

### 4- La formation des encadrants musicaux de sociétés

- **Objectif** : former des chefs d'orchestre, sous-chefs, chefs de pupitre
- **Cibles** : toutes les sociétés de musique adhérentes (y compris les chorales)
- **Calendrier** : à monter pour la saison 2017-2018, et renouveler si nécessaire
- **Moyens** : temps de travail des salariés FMA, rémunération des formateurs

### 5- Réflexion sur l'avenir des orchestres de la FMA

- **Objectifs** : faire en sorte que les orchestres restent un lieu de formation et une vitrine de la pratique musicale en amateur dans le département, Sécuriser le fonctionnement de l'OJHA en dynamisant le recrutement des musiciens, Poursuivre la réflexion engagée en Conseil d'Administration sur le passage de l'OHA d'un système permanent à un fonctionnement ponctuel, par saisons, non successives, autour d'un projet.
- **Cibles** : tous les structures adhérentes, harmonies en premier lieu, via leurs musiciens (cible directe)
- **Calendrier** : réflexion en 2017-2018 pour une mise en place à partir de la saison 2018-2019
- **Moyens** : engagement de la commission pratique collective et du CA, temps de travail des salariés FMA, rémunération des chefs et intervenants.

### 6- « L'année des anches » (et autres années thématiques)

- **Objectif** : susciter, par une année thématique, des vocations pour des instruments en diminution (clarinette) ou rares (hautbois, basson)
- **Cibles** : toutes les structures adhérentes, les formatrices dans un premier temps
- **Calendrier** : sur l'année civile 2018 ? (année thématique 2020 ? à définir le moment venu).
- **Moyens** : temps de travail des salariés FMA, rémunération des intervenants et des musiciens/groupes invités.